



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 24 juin 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. MELOTTE

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 45

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 12

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mme Joëlle LEMOUZY
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Jean-Yves PIAN
M. Jean ESMONIN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
Mme Colette POPARD	M. Benoît BORDAT	M. Franck MELOTTE
M. Jean-Patrick MASSON	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Patrick CHAPUIS	M. Christophe BERTHIER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Michel JULIEN	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Georges MAGLICA	M. Pierre PETITJEAN
M. Gérard DUPIRE	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Elisabeth BIOT	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Paul HESSE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
Mlle Badiââ MASLOUHI	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Yves BERTELOOT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT.
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	
M. Didier MARTIN		

### *Membres absents :*

M. Rémi DETANG	M. Michel BACHELARD
M. José ALMEIDA	M. Rémi DELATTE
M. Jean-François DODET	M. Philippe BELLEVILLE
M. François DESEILLE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-François GONDELLIER	M. Gilles TRAHARD
M. François-André ALLAERT	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Dominique GRIMPRET	
M. Philippe DELVALEE	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Alain MARCHAND	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
Mlle Stéphanie MODDE	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Roland PONSAA	Mlle Christine MARTIN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Lucien BRENOT	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Michel ROTGER	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. François NOWOTNY	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Michel JULIEN
Mme Christine MASSU	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Claude DARCIAUX	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
M. Philippe GUYARD	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
M. Jean-Claude GIRARD	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE.

### **OBJET : CULTURE ET SPORTS**

**Cinquième Edition VELOTOUR - Demande de subvention de l'association organisatrice DTC Sports**

L'association DTC Sports organisatrice de la manifestation VELOTOUR depuis 2006 a sollicité la Communauté de l'agglomération dijonnaise pour l'attribution d'une subvention.

L'édition 2010 de cette randonnée cyclable familiale se déroulera le dimanche 12 septembre 2010.

L'organisateur vise une participation de 11 000 personnes.

Le budget total prévisionnel est de 134 000 euros (en augmentation de 16 400 euros par rapport à l'édition 2009).

L'association a sollicité les collectivités (Ville de Dijon, Grand Dijon, Conseil général, Conseil régional) pour un financement attendu à hauteur de 55 000 euros dont 20 000 euros au titre du Grand Dijon.

Il est proposé que la Communauté de l'agglomération reconduise le montant de subvention attribué l'an dernier soit 17 000 €, sous réserve de la production et de l'analyse des comptes (attendus) de l'association certifiés d'un comptable pour l'exercice 2009.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'accorder** la subvention de 17 000 € à l'association DTC Sport ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout document utile à la gestion de ce dossier.

*Convocation envoyée le 18 juin 2010*  
*Publié le 25 juin 2010*  
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

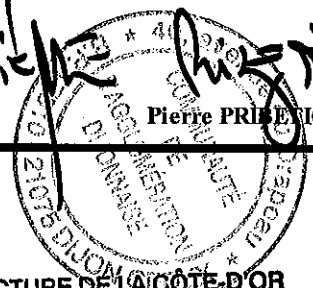
28 JUIN 2010



Pour extrait conforme,  
Le Président  
Pour le Président  
Pierre PRIBÉDICH

Vu pour être annexé à la délibération n° 85  
du Conseil de Communauté du 24 juin 2010  
Dijon, le 25/06/2010

Pour le Président,  
Le Vice-Président

*Pierre Prié*  
*Pierre Prié*  
Pierre PRIÉ  


PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

28 JUIN 2010



**DIJON VELOTOUR 2010**  
**Annexe explicative du budget prévisionnel 2010**  
**Demande de subvention argumentée auprès du Grand Dijon**

## **INTRODUCTION**

DTC Sport, association de loi 1901 sollicite une subvention d'un montant de 10 000 euros auprès du Grand Dijon en vue d'organiser la cinquième édition de Dijon Vélotour, le 12 septembre 2010.

Cette demande s'appuie sur un budget prévisionnel issu des quatre précédentes éditions. Les projections s'articulent autour de deux axes. Le premier de ces deux axes concerne la nouvelle prévision de participants, et le deuxième axe découle d'une liste de points d'amélioration nécessaires par rapport à l'édition 2009.

La croissance globale de la manifestation et de son coût est couverte dans notre budget prévisionnel par des recettes d'inscriptions supplémentaires, une augmentation des partenariats privés mais également par une continuité du soutien marqué par les collectivités locales.

**BUDGET PREVISIONNEL en €**

Recettes 2010		2010	Delta / 2009
Subventions		55 000	+ 5 500
Subventions	Ville de Dijon	10 000	+ 5 000
Subventions	Grand Dijon	20 000	+ 3 000
Subventions	Conseil Général	10 000	+ 5 500
Subventions	Conseil Régional	15 000	- 19 000
Partenariats (hors échanges produits)		20 000	+ 6 200
Participants (dont buvette village)		59 000	+ 15 700
Total Recettes		134 000	+ 16 400

Coûts 2008		2010	Delta / 2009
Frais généraux (dont personnel)		26 000	+ 3 000
↳ ? Communication		43 000	+ 5 000
Bénévoles		8 000	+ 3 000
Participants		24 000	+ 8 000
Parcours		16 000	+ 3 500
Village départ/arrivée (dont frais divers)		18 000	+ 4 500
Total Dépenses		134 000	+ 27 000

## LE PASSAGE DE 7500 A 10 000 PARTICIPANTS = + 19 500€

Compte tenu du succès grandissant de la manifestation et de son exposition médiatique de plus en plus significative, l'organisation ambitionne de franchir la barre des 11 000 participants en septembre 2010. Certaines lignes budgétaires s'en trouvent directement impactées :

### Frais généraux : + 3 000€

- o Déplacements + 500€
- o Téléphonie + 250€
- o Fournitures de bureaux + 250€
- o Embauche d'un salarié à temps plein + 2 000€

Les frais généraux sont des frais fixes relativement stable selon le nombre de participants.

### Communication : + 5 000€

- o Ballons géant gonflable + 1 500€
- o Cube événementiel + 3 500€

Pour atteindre les 10 000 participants ambitionnés, la communication sera encore essentielle. Au delà des actions entreprises lors des précédentes éditions, l'équipe organisatrice souhaite donner davantage de sens à l'événement en axant les messages autour des 4 valeurs de Velotour (Bougez, Partagez, Découvrez, Respirez). Ces messages se feront au travers des 2 opérations suivantes : les Ballons géants gonflables et le Cube événementiel.

### Bénévoles : + 3 000€

- o Soirée de remerciements des bénévoles + 1 000€
- o Panneaux de circulation + 1 000€
- o Augmentation du nombre de bénévoles + 1 000€

L'augmentation substantielle de l'enveloppe ressources humaines permettra de garantir une plus grande qualité, plus de sécurité aux participants, et des nuisances limitées pour les riverains. Concrètement cette allocation supplémentaire permettra d'assurer le passage de 125 à 200 bénévoles, l'achat d'équipements spécifiques ainsi que l'organisation d'une soirée de récompenses pour fidéliser les personnes présentes.

### Participants : + 8 000€

- o Goodies + 1 500€
- o Ravitaillements + 2 500€
- o Impressions road-book, plaques de cadre, etc. + 2 000€
- o Frais de billetterie Web + 2 000€

Surcoût estimé pour les frais liés à chaque inscrit supplémentaire,

**Parcours : + 500€**

○ **Surcoût secours ADPC 21**

**+ 500€**

Compte tenu de l'affluence attendue, le dispositif médical assuré par la Sécurité Civile de Côte d'Or en 2008 et 2009 devra être augmenté pour être en adéquation avec l'événement.

## **POINTS D'AMELIORATIONS ET EVOLUTIONS = + 7 500€**

Liste des points d'amélioration issus des remontées terrains le jour j, des réactions postées sur le forum Internet, des retours bénévoles, des retours des contributeurs de la Marie mais aussi des difficultés rencontrées par l'organisation. Chaque solution visant à y remédier en 2008 est budgétisée ci-dessous :

### **Parcours : + 3 000€**

- o a) Réseau radio + 1000€
- o b) Système de réparation de vélo + 250€
- o c) Trousse de secours + 250€
- o d) Panneaux touristiques et jeu-concours + 1500€

a) Pour cette édition, l'objectif est de sécuriser et fluidifier au maximum le parcours pour les participants. Nous comptons donc mettre en place un réseau de radio qui puisse mettre en relation les services de secours, les responsables de l'événement et les bénévoles.

b) Des participants se sont trouvés à plusieurs reprises en situation délicate sur le parcours. Nous comptons donc mettre plusieurs systèmes de réparation et pompes à vélo à des points stratégiques du parcours.

c) Chaque année, nous essayons d'améliorer un peu plus la sécurité des participants aussi nous avons décidé, en complément des services de secours, de disposer plusieurs trousse de secours à différents endroits stratégiques du parcours.

d) L'an passé, nous avions déjà fait le pari de mettre en place des panneaux touristiques mais l'affluence importante n'a pas permis à tous les participants de lire les différentes informations qui y étaient inscrites. Nous comptons donc améliorer cette animation en proposant des panneaux de taille plus importante ainsi que des systèmes d'accrochage plus efficaces.

### **Village départ/arrivée : + 4 500€**

- o a) Habillage du village + 1 500€
- o b) Animations + 2 500€
- o c) Structure organisation + 500€

Le village départ/arrivée est le point névralgique de l'événement mais aussi de l'organisation. A ce titre et en vue d'accueillir 10 000 participants, des investissements seront nécessaires pour augmenter sa taille, sa sécurité, son contenu qui encore une fois s'orchestrera autour des 4 valeurs vélotour : bouger, partager, découvrir, respirer.

a) Il est prévu d'« habiller » le village avec différents supports de communication : flammes, bâches, 4x3, rubalise... pour lui donner une apparence beaucoup plus qualitative.

b) Les animations proposées et très appréciées en 2009 seront renforcées par d'autres animations,

c) Un Algeco servira de Poste Central (PC) organisation pour coordonner au mieux le bon déroulement de la manifestation.



## **VISIBILITE DU GRAND DIJON**

Le logo du Grand Dijon sera présent sur tous les supports de communication de l'événement au même titre et dans les mêmes proportions graphiques que les autres collectivités impliquées :

- 100 000 flyers distribués en caisse de grands magasins
- 8 Newsletters envoyés aux participants
- 10 000 road book remis aux participants
- 60 sucettes Clear Channel
- 200 affiches implantés dans les bus Divia de l'Agglomération
- 2 000 affiches A2 implantées dans les commerces et aux feux dans tout le Grand Dijon
- 20 bâches événementielles disposées dans l'agglomération dijonnaise
- 1 bâche de 100 mètres carrés (face à la Gare de Dijon)
- Sur le stand d'inscription présent place François Rude durant 2 semaines
- Encarts publicitaires dans la presse
- Sur le site Internet [www.velotour.fr](http://www.velotour.fr) (+ de 40.000 visiteurs uniques en Août-Septembre)
- Possibilité de disposer des bâches du Grand Dijon le long du parcours ou au village départ-arrivée
- Possibilité d'être présent sur le village départ-arrivée avec un stand
- Possibilité de remettre un lot sur le podium à l'occasion du concours de déguisement

## **CONCLUSION**

Ces deux axes de dépenses nous ont donc amené à augmenter le budget prévisionnel global de 26 400 € par rapport au budget 2009 dont 4 500 € supportés par les collectivités (soit 1/6).

### **1. Un ratio subvention/nombre de participants constant depuis 2008**

Rapport 2006 : 16 000€ / 3 000 participants = 5,4€ / participants  
Rapport 2007 : 25 000€ / 5 750 participants = 4,7€ / participants  
Rapport 2008 : 44 000€ / 6 800 participants = 6,4€ / participants  
Rapport 2009 : 60 500€ / 9 500 participants = 6,4€ / participants  
Rapport 2010 : 55 000€ / 10 000 participants = 5,5€ / participants

### **2. Répartition des demandes de subventions publiques additionnelles pour 2010**

Ville : + 5 000  
Grand Dijon : + 3 000  
Conseil général : + 5 500  
Conseil régional : - 19 000

L'exercice 2009 a été marqué par une subvention exceptionnelle du Conseil Régional et notamment de Bourgogne Tourisme. Pour l'année 2010, la subvention risque donc d'être nettement revue à la baisse. Afin que l'événement puisse perdurer, il est impératif que le Conseil Général, la Ville et le Grand Dijon soient en mesure de compenser la diminution de subvention allouée par le Conseil Régional en rehaussant celle versée lors de l'exercice 2009.